

# Dernière ligne droite pour la négociation européenne sur la transparence fiscale

Bloqué pendant des années, le projet de reporting pays par pays pourrait aboutir avant la fin juin. Un compromis entre Etats-membres a rendu possibles les premières négociations avec le Parlement européen. Mais les positions demeurent éloignées.



Le projet d'imposer aux grandes entreprises de rendre publiques leurs principales données fiscales pays par pays s'accélère au niveau européen. (Shutterstock)

Par **Gabriel Grésillon**

Publié le 3 mai 2021 à 8:00 | Mis à jour le 3 mai 2021 à 9:35

Les progrès de l'Union européenne en matière fiscale sont suffisamment rares pour ne pas passer inaperçus. Cinq ans après la **proposition de la Commission européenne** sur le sujet, le projet d'imposer aux grandes entreprises de rendre publiques leurs principales données fiscales pays par pays s'accélère, laissant espérer la possibilité d'un accord assez rapide.

Ce n'est certes pas la faute du Parlement européen si le dossier a longtemps été bloqué. Le texte baptisé CBCR dans le jargon bruxellois (pour « Country by country reporting »), **proposé en 2016** par la Commission européenne présidée par Jean-Claude Juncker, avait fait l'objet d'un compromis de la part des eurodéputés dès 2017. Mais les Etats-membres, eux, ont longtemps freiné des quatre fers.

## Volontarisme portugais

Ce n'est qu'en début d'année, sous la pression volontariste de la présidence portugaise de l'Union européenne, que les Vingt-Sept, réunis au Conseil, ont finalement **trouvé un compromis**. Pour y parvenir, Bruxelles a utilisé une méthode qui reste en travers de la gorge des grands défenseurs européens de l'autonomie fiscale (Irlande, Malte, Luxembourg). Ceux-ci faisaient valoir qu'un texte fiscal ne peut être adopté qu'à l'unanimité. Mais la Commission avait proposé d'asseoir sa directive sur une base juridique relative... aux normes comptables et à la transparence. C'est par ce moyen, et après le revirement favorable de pays comme l'Autriche, que le Conseil a finalement dégagé une majorité qualifiée.

---

## Transparence fiscale : pourquoi les entreprises françaises s'inquiètent

---

La négociation qui s'est ouverte entre le Parlement et le Conseil s'annonce compliquée. Plusieurs points suscitent des crispations. Le Conseil veut s'assurer que les entreprises pourront s'abstenir de rendre publiques certaines données confidentielles sur une durée de six ans - le Parlement, lui, n'envisage que des dérogations d'un an, éventuellement renouvelables.

## Les Etats marchent sur des oeufs

Autre pierre d'achoppement : le Conseil souhaite que la publication pays par pays ne s'applique qu'aux pays de l'Union et aux **paradis fiscaux** - le reste du monde serait publié par données agrégées. Un débat porte également sur la possibilité d'inclure une clause de revue du texte, afin de le faire évoluer et, veut croire le Parlement, de le muscler dans quelques années.

Les positions semblent assez éloignées entre les deux institutions. Du côté des eurodéputés, on affiche une « *rare unanimité transpartisane* » sur le dossier, note une source au Parlement, et on veut pousser aussi loin que possible le principe de transparence : le signal politique serait fort.

Le Conseil, en revanche, marche sur des oeufs et met en avant les risques pour la compétitivité des entreprises européennes. Dans une note distribuée à quelques protagonistes de la négociation, et accusée d'être fortement inspirée par la position du patronat tricolore, la France a rappelé les exigences du Conseil. Sur le fond toutefois, Paris a plutôt eu tendance à pousser ce projet, y compris lorsqu'il a fallu contourner la base juridique fiscale pour éviter le piège de l'unanimité.

## **Soutien allemand**

Pour parvenir à un compromis, il faudra entrer dans les détails - définir précisément dans quelles conditions une société pourra invoquer la confidentialité de ses données, sous quelle forme celles-ci seront publiées une fois terminée la période de secret, etc. Mais la volonté politique est là.

Jeudi, l'Allemagne a, pour la première fois, apporté un soutien explicite au compromis du Conseil - elle s'était jusqu'à présent abstenue. Surtout, le Portugal tient à débloquent ce dossier emblématique, et chacun sait que le pays qui lui succèdera à la présidence tournante de l'UE au second semestre, la Slovaquie, est loin d'avoir le même enthousiasme. Pour le reporting pays par pays, l'actuelle fenêtre de tir s'arrête le 30 juin prochain.

**Gabriel Grésillon (Bureau de Bruxelles)**